

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRICA AERO CONSEIL » en abrégé « AAC »

Siège ABIDJAN Cocody, Riviera Palmeraie, ILOT 163,  
LOT 7042, non loin de la pharmacie Palmeraie., Lot 7042,  
Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA AERO CONSEIL » en  
abrégé « AAC »

Objet :

- L'assistance des vols cargo
- Le service loadmaster
- La formation et la certification
- Les formalités fret import et export
- L'affrètement des vols charters
- Le traitement des vols charters autorisation de survol et atterrissage
- Les conseils
- Toutes autres activités se rapportant à l'objet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody, Riviera Palmeraie, ILOT  
163, LOT 7042, non loin de la pharmacie Palmeraie., Lot  
7042, Ilot 163

Dirigeant(s) M DIAKITE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04363 du 06/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26322/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

